

CHASSEURS

des Côtes d'Armor

Mars 2018 - N° 67

Réformer la chasse pour faire
face aux défis du 21^e siècle

La nécessaire mutation
du monde associatif
et de la ruralité



Rencontre avec Willy Schraen



Baguage de la bécasse
des bois



Assemblée Générale
le 21 avril



**NOUVELLE
ENSEIGNE**



Depuis le 13 mars 2018, le magasin Alcedo à Plérin a changé d'enseigne. **Armor Chasse Pêche** a ouvert ses portes (face au Brico-Dépôt) sur la zone commerciale du Chêne Vert à Plérin.

Cinq personnes dont trois armuriers expérimentés sont à la disposition de tous les amateurs et passionnés de Chasse, de Tir Sportif et de Pêche dans le département.

Sur plus de 400 m², **Armor Chasse Pêche** est ouvert du lundi au samedi, de 9 h à 12 h 30 et de 14 h à 19 h.

Toutes les marques d'armes et de munitions, de vêtements et d'accessoires du chasseur et du chien sont représentées.

L'Atelier vous apportera tous les services de mise en conformité des armes et des optiques neuves ou d'occasion, et assurera tous les entretiens et bronzages.

Armor Chasse Pêche s'adresse également aux Tireurs sportifs et Ball Trap.

Offre d'ouverture sur le rayon Chasse avec des prix
Spécial Déstockage sur l'ancienne collection



Zone commerciale du Chêne-Vert
(face à Brico Dépôt), facile d'accès,
en bordure de la 4 voies (RN12)
22190 PLERIN



OUVERT
du lundi au samedi
Tél. 02 96 78 71 70

* offre valable sur les articles signalés et dans la limite des stocks disponibles

ANTICIPER LA CHASSE DE DEMAIN

Chers amis chasseurs,

Le 7 mars, Willy Schraen, président de la Fédération Nationale des Chasseurs, est venu à Plérin dans le cadre de sa « tournée d'hiver » des régions de France. Il a présenté aux représentants des chasseurs bretons une réforme profonde des strates de la chasse française, avec de nouvelles orientations. Dans un dialogue très ouvert et sans tabous, il a abordé les deux axes majeurs contenus dans la réforme.



À commencer par le permis national à 200 euros. Qu'on se le dise, cette mesure va dans le sens de l'Histoire. Les candidats au permis de chasser envisagent la chasse dans une approche souvent différente de celle que nous connaissions auparavant. Lorsque je m'intéresse à leurs motivations, beaucoup de candidats que je rencontre mettent en avant une tradition familiale. Ils suivent les pas d'un grand-père, d'un oncle, d'un ami... Mais de plus en plus disent vouloir renouer avec la nature avec l'ambition de chasser dans plusieurs départements, et de découvrir différentes pratiques. Nous devons nous adapter à cette demande si l'on veut faciliter le renouvellement du nombre de chasseurs. J'en profite aussi pour attirer votre attention sur l'intégration et l'accompagnement de ces nouveaux chasseurs au sein de vos associations.

L'autre défi de la réforme consiste à mieux impliquer la chasse au cœur des politiques « biodiversité et ruralité ». En tant que président, je suis parfaitement conscient de la nécessité de changer le regard de l'opinion publique vis-à-vis de la chasse. Notre fédération s'investit particulièrement dans les domaines de l'éducation à l'environnement et la préservation de la biodiversité. Cela représente un travail considérable et nous ne manquons pas d'idées pour œuvrer dans cette dynamique.

Depuis 2016, nous avons d'ailleurs entrepris la démarche de présenter la chasse aux élus de toutes les communes des Côtes d'Armor. La réaction des collectivités locales témoigne d'une belle marque de reconnaissance et de confiance à notre égard. Ces rendez-vous mettent parfois en lumière une totale méconnaissance de nos missions. Ces multiples échanges ouvrent la voie à une meilleure appréhension du monde cynégétique et c'est aussi la garantie d'un soutien précieux en faveur de notre action.

Notre stratégie de communication s'illustre aussi par l'adoption, en décembre dernier, d'une charte graphique élaborée par la société Roudenn Grafik. Voilà 22 ans que le logo, représentant une hermine, n'avait pas été changé. Avec cette nouvelle identité visuelle, nous lançons un message fort et clair. A travers l'harmonisation de nos supports de communication, nous voulons que la Fédération puisse être identifiée au premier coup d'œil.

Vous le constatez, notre volonté de développer la communication autour de la chasse et de préparer son évolution est au cœur de nos préoccupations. J'espère que vous serez toujours plus nombreux à faire vivre cette ambition en prenant part aux événements, en étant force de proposition.

Amitiés en Saint-Hubert,

Le Président, Yvon Méhauté

SOMMAIRE

Éditorial du Président
page 3

Visite du Président de la FNC
pages 4 et 5

Calendrier des Assemblées Générales
page 6

Petit Gibier en Côtes d'Armor
page 7

Services civiques à la Fédération
page 8

Baguage bécasse des bois
pages 9, 10 et 11

Formations 2018
pages 12 et 13

Réserve naturelle de Glomel
page 14

Photographie animalière
page 15

Assemblée générale
page 16

Directeur de la publication : Yvon Méhauté.

Ont participé à la rédaction de ce numéro de Chasseurs des Côtes d'Armor : Sophie Morcet, Romain Pardoën, Olivier Primas, Bernard Rio.

Crédit photographique bécasse des bois :
Dominique Gest

Photogravure : Révélation communication Cesson-Sévigné (35).

Impression : imprimerie Roudenn Grafik, Plérin (22).

Dépôt légal à parution.

BP 214, 22 192 Plérin Cedex.
Tél. 02 96 74 74 29 - Fax 02 96 74 74 19

Courriel : fdc22@wanadoo.fr

WILLY SCHRAEN PRÉSIDENT DE LA FNC, PRÉPARE LA CHASSE DE DEMAIN



Willy Schraen (2e à gauche), président de la FNC, et Jean-Paul Moktar (2e à droite), dirigeant de la commission réforme au niveau national, sont venus rencontrer les présidents des chasseurs bretons.

En février, Willy Schraen, président de la FNC, a débuté un tour de France des fédérations régionales de chasseurs. Le 7 mars, il est venu à Plérin rencontrer les membres de la FRC Bretagne.

Dans un échange extrêmement ouvert et constructif, il a donné sa vision de la chasse de demain en présentant une « réforme gagnant-gagnant », nécessaire pour faire face aux défis du quotidien et de l'avenir.

Pour répondre aux attentes des futurs chasseurs, « nous devons réorienter les horizons de développement de la chasse et favoriser son accessibilité », soutient le président.

Concrètement, la réforme prévoit deux évolutions majeures: le permis national à 200 euros (contre 400 euros actuellement) et la montée en puissance des fédérations régionales.

Avant d'engager la discussion avec les élus bretons, le patron de la chasse donne le ton: « Le 15 février dernier, à l'Élysée, le Président Macron m'a donné son aval pour lancer la réforme. Cependant, des évolutions sont toujours possibles, rien n'est

figé. Je suis prêt à entendre vos critiques et à les prendre en compte ». L'homme au franc-parler et au contact facile est bien décidé à défendre la chasse dans sa diversité et l'intérêt des chasseurs avant tout.

Permis national à 200 euros

Aujourd'hui, 85 % des chasseurs ayant obtenu leur permis depuis moins de 5 ans chassent dans plusieurs départements. Le permis national à 200 euros, en encourageant la mobilité, doit favoriser la découverte des différents territoires et modes de chasse associés. «Aujourd'hui, les jeunes ont envie de toucher à tout. La chasse à papa, limitée à sa commune, c'est fini. On remarque aussi que beaucoup de jeunes urbains – sans racine cynégétique – viennent frapper aux portes des fédérations départementales. Nous devons nous adapter à cette demande», explique le président de la FNC. Conscient des rumeurs qui circulent, Willy Schraen veut lever toute ambiguïté sur le sujet: La volonté de la FNC n'est pas de proposer un permis unique. Le permis départemental et les permis temporaires



Entouré de son équipe, Willy Schraen a assuré une présentation détaillée de la réforme, dont il espère l'application pour la saison 2019/2020.

perdurera dans leur forme actuelle. Autre précision importante, le permis national à 200 euros permet de chasser le grand gibier sur tout le territoire national*. « En redonnant du pouvoir d'achat aux chasseurs, nous voulons créer un nouvel engouement pour l'activité chasse dans son ensemble ». La réforme prévoit également la suppression de la notion de communes limitrophes. Celle-ci est remplacée par l'idée de continuité de territoire de chasse: une personne chassant sur un territoire situé à la frontière commune entre deux départements continuera à n'avoir besoin que d'une seule validation départementale.

Montée en puissance des FRC

Autre objectif de la réforme, donner plus de moyens aux fédérations régionales pour peser dans les discussions sur les politiques environnementales, agricoles et rurales. Persuadé que les chasseurs ont une carte à jouer dans ce domaine, Willy Schraen se bat pour que les FRC soient reconnues en tant qu'« interlocuteur privilégié » pour répondre aux enjeux environnementaux : « Qui mieux que la chasse pour parler des territoires ? Nous, chasseurs, nous

vivons la nature chaque jour sur le terrain, en foulant chaque centimètre carré. A nous d'aller prendre cette place dans le débat ».

Interpellé sur les relations entre la chasse et le monde agricole, et notamment sur son entrevue avec Christiane Lambert, présidente de la FNSEA, le 30 janvier dernier, le président se veut confiant. « J'ai les épaules larges. Je n'ai pas pour habitude de reculer face aux obstacles. Nous avons eu une conversation très animée mais la finalité est bien de travailler ensemble. C'est indispensable si l'on veut réellement faire bouger les choses ». Et pour obtenir gain de cause, Willy Schraen ne va pas par quatre chemins. « J'ai adressé directement aux instances européennes les projets que nous défendons, afin d'intégrer les chasseurs à l'élaboration des futurs programmes PAC, entre autres ». Une initiative audacieuse et efficace qui a le mérite de vouloir changer le regard de l'opinion publique vis-à-vis de la chasse.

À l'issue de ces rencontres régionales, la réforme sera votée au congrès de la FNC courant mars puis présentée au Parlement pour permettre son application au 1^{er} juillet 2019.

* En 2017/2018, le permis national avec timbre grand gibier coûte 401,53 € (dont 72 euros de timbre grand gibier).



CALENDRIER DES ASSEMBLÉES GÉNÉRALES



Armor Chasse à l'Arc
Christian BARBET (06.27.15.17.04)
AG : courant juin



Club d'Initiation à l'Éducation du Chien d'Arrêt 22
Ronan HENAFF (Président)
Marie-France LE NEL (Secrétaire et contact : 06.80.72.59.40)



Association des Chasseurs de Gibier d'Eau des Côtes d'Armor
François-Xavier BOURGAULT (06.28.53.00.15)
AG : samedi 24 mars à 09h30 à Plérin



Club National des Bécassiers (délégation 22)
Yannick LUCIENNE (06.25.30.00.25)
AG : vendredi 20 avril à 18h00 à Plérin



Association des Chasseurs de Grand Gibier des Côtes d'Armor
Michel ROBERT (06.34.08.68.62)
AG : samedi 12 mai à 10h00 à Plérin



Fédération des Gardes Particuliers des Côtes d'Armor
Patrick SAGORIN (06.30.30.49.05)
AG : samedi 26 mai à 09h30 à Plérin



Association des Chasseurs de Lapins des Côtes d'Armor
Christian LE MERRER (06.03.61.57.02)
AG : samedi 14 avril à 09h30 à Plérin



Union Nationale pour l'Utilisation du Chien de Rouge (délégation 22)
Pascal OGE (06.86.31.32.52)



Association Départementale des Equipages de Vènerie Sous Terre
Michel HENRY (06.08.18.62.96)
AG : dimanche 06 mai à 10h00 à Plérin



Association pour l'Avenir de la Chasse aux Chiens Courants 22
Stéphane LE ROUX (06.89.11.83.31)
AG : samedi 05 mai à 10h00 à Plérin



Association des Gardes Particuliers des Côtes d'Armor
Claude DESTOUCHES (06.81.50.42.53)
AG : samedi 09 juin à 09h00 à Plérin



Association des Jeunes Chasseurs des Côtes d'Armor
Steven GERARD (06.38.57.33.11)
AG : vendredi 06 avril à 19h30 à Plérin



Association des Piégeurs Agréés des Côtes d'Armor
Philippe TRUBUIL (06.12.03.39.57)
AG : samedi 16 juin à 09h30 à Plérin



Breizh en vol
Gilles LASALLE (06.82.58.47.49)
AG : courant octobre

PETIT GIBIER EN CÔTES D'ARMOR

La dix-septième association de chasse spécialisée des Côtes d'Armor a vu le jour cet hiver. Petit Gibier en Côtes d'Armor souhaite promouvoir le petit gibier à poil et à plume, recenser les sociétés qui s'investissent dans la gestion du petit gibier, apporter des conseils et soutiens aux chasseurs qui veulent à leur tour s'investir dans le développement du petit gibier dans le département.

Inventaire des initiatives locales

Laury Mazéo, la présidente, est une jeune chasseresse, tant par son âge, 22 ans, que par son permis de chasser qu'elle a obtenu en 2017. Néanmoins, elle possède une solide expérience de chasse. Pendant une douzaine d'années, elle a accompagné son père Yannick qui menait une meute de bassets fauves de Bretagne et de beagles, a chassé la bécasse avec un setter anglais, et a participé avec lui au développement d'une population de faisans avec la création d'une volière à l'anglaise à Boquého. Le plus bel hommage rendu à son père a aussi été de tirer son premier cerf en janvier dans le massif de Bois-Meur Avaugour. Laury Mazéo n'est donc pas novice dans le monde de la chasse. Bastien Lacoste, le secrétaire, 31 ans, n'est pas non plus un débutant. Demeurant à Hillion et chassant surtout à Plésidy, il court le poil et la plume avec un cocker, un « chien apte à tout faire », dit-il. Forts du dynamisme de leur jeunesse, Laury Mazéo et Bastien Lacoste veulent faire « bouger les lignes », provoquer un électrochoc parmi les chasseurs de petit gibier en démontrant, preuves sur le terrain à l'appui, que le développement du faisan naturel et du lapin est à la portée de tous les chasseurs. Pour cela, il faut de la méthode et de la volonté, ce qu'ils ont à revendre. Cet hiver, un courrier a été adressé à l'ensemble des sociétés de chasse du département pour recen-



Laury Mazéo et Bastien Lacoste, présidente et secrétaire de la nouvelle association

ser les actions entreprises en faveur du petit gibier. Il existe des expériences de gestion durable du petit gibier (Saint-Fiacre, Trédaniel, Dolo, Maël-Pestivien). L'état des lieux devrait identifier d'autres actions locales et susciter une émulation entre sociétés. « Il y a des chasseurs qui agissent et qui réussissent. Notre but est de vulgariser ces actions locales et d'assister les chasseurs qui veulent faire quelque chose en faveur du petit gibier ». Et Bastien Lacoste d'ajouter : « L'idée est d'encourager les mesures de gestion cohérente sur les territoires, par des actions adaptées au contexte de chaque société communale ».

Petit Gibier en Côtes d'Armor veut donc casser les idées reçues et être utile. En partenariat avec le service technique de la Fédération, des fiches pratiques vont être élaborées et proposées aux sociétés intéressées. Des conventions petit gibier vont être revues et adaptées aux spécificités locales. Petit Gibier en Côtes d'Armor est ouvert à toutes les propositions, toutes les initiatives, toutes les bonnes volontés... Avis aux amateurs de petit gibier des Côtes d'Armor.

Pays n° 9

Les représentants d'une dizaine de sociétés communales de chasse se sont réunis au cours de l'hiver à Saint-Fiacre à l'invitation de Jean-Pierre Jouanard pour une visite de la société qui oeuvre inlassablement en faveur du petit gibier (cf. Le chasseur des Côtes d'Armor n°38 décembre 2010, n°61 septembre 2016). Cette rencontre fructueuse a permis aux participants de découvrir un territoire où la société de chasse ne maintient pas ses effectifs en « lâchant » du gibier, mais en développant des

populations de lapins et de faisans en utilisant toute une gamme d'actions. « Nous savons que l'investissement consenti par la Fédération sur le territoire du GIC du Sulon n'est pas financièrement possible ailleurs, souligne Bastien Lacoste. Cette expérience a le mérite d'être un laboratoire, de tester des techniques, de pointer du doigt des problèmes et d'apporter des solutions ». Petit Gibier en Côtes d'Armor a jeté son dévolu sur le pays cynégétique n°9 pour développer une population de faisans. Le bon exemple de Saint-Fiacre au cœur de la zone, la possibilité de réhabiliter et d'utiliser une volière à l'anglaise à Bo-

quého, la volonté de chasseurs locaux de s'investir, font que Laury Mazéo et Bastien Lacoste, Jean-Pierre Jouanard, Jean Amice, Yvon Moisan, Yvon Hupé, Jean-Michel Hudo, Yves Labbé, etc. croient en l'avenir.

Association Petit Gibier en Côtes d'Armor

Laury Mazéo : 06 72 78 86 94
mazeo-laury@icloud.com

Bastien Lacoste : 06 72 39 76 60
bastien.lacoste22@orange.fr

SERVICES CIVIQUES À PLÉRIN

Depuis le mois de janvier, Clotilde Cazin et Hubert Debedde ont intégré l'équipe de la Fédération Départementale des Chasseurs des Côtes d'Armor, en qualité de volontaires en service civique, pour une durée de huit mois.

Originaire d'Ille-et-Vilaine, Clotilde, 21 ans, est missionnée pour valoriser la collection d'animaux naturalisés exposée dans la salle Paul Le Garzic. Réalisée par Pierre Roussia - artiste lithographe installé à Cancale - la collection recense 68 espèces, principalement autochtones. Treize d'entre elles sont aujourd'hui protégées: le grand corbeau, la loutre, l'écureuil, et bien d'autres encore. Cette collection permet à la Fédération de réaffirmer son engagement pour l'éducation à l'environnement, objectif inscrit dans le Schéma départemental de gestion cynégétique 2017/2022.

Valoriser la collection

Clotilde souhaite éveiller la curiosité des visiteurs en mettant à leur disposition plusieurs outils pour développer et approfondir leurs connaissances. Son expérience en tant que technicienne d'entretien des espaces naturels sensibles, au Conseil Départemental 35, lui a permis de développer des compétences en matière d'animation. « Ce stage de BTS m'a appris à adapter les activités et les explications en

fonction des publics rencontrés ». Et la jeune femme ne manque pas d'idées pour rendre la collection plus attrayante: « Je réfléchis à un parcours autour des cinq sens, avec par exemple des « boîtes à toucher » ou une ambiance nocturne caractéristique du mode de vie de nombreuses espèces ». Sans oublier d'apporter des explications sur certains phénomènes comme les espèces albinos ou le mimétisme. Clotilde s'investit pleinement dans cette mission car « une femme a toute sa place dans le monde cynégétique, que ce soit dans le cadre du loisir ou du travail », souligne celle qui, depuis l'âge de 6 ans, accompagne son père à la chasse.

Impliquer les agriculteurs

Arrivé d'Auvergne, plus précisément de l'Allier, Hubert a pour mission de pérenniser l'espèce faisan dans trois secteurs: les GIC du Sulon et du Blavet, ainsi que Dolo/Mégrit. Pour atteindre cet objectif, le jeune homme de 22 ans a recours à la médiation avec les agriculteurs environnants. Car Hubert en est convaincu: « Le dialogue entre agriculteurs et chasseurs est une composante essentielle pour veiller à l'équilibre agrocynégétique ». Membre d'un équipage de chasse à courre du sanglier, le Rallye « La Dûre », Hubert s'intéresse également au petit gibier. C'est d'ail-

leurs cette thématique qu'il a choisi d'étudier au cours de ses différents stages. « À l'ONCFS, j'ai suivi la reproduction des colombidés, puis, à la DDT de l'Allier, j'ai collaboré avec différents acteurs pour mettre en place des mesures concrètes permettant de résoudre les problèmes causés par le blaireau européen dans le département ».

Pour préserver l'espèce faisan, Hubert encourage les agriculteurs environnants à implanter des Cultures Intermédiaires Pièges à Nitrates (CIPAN), après la récolte et avant le prochain semis. Occupant les sols nus pendant l'hiver, ces cultures intermédiaires offrent l'avantage d'absorber l'azote présent dans les sols. « En améliorant la structure des sols et en augmentant la biodiversité dans et sur le sol, ce type de culture offre une zone refuge pour certaines espèces », explique-t-il. Concernant le faisan, Hubert préconise aux agriculteurs une diversification de semences par mélange (radis chinois, phacélie et moutarde blanche par exemple).

Sa mission consiste également à promouvoir l'utilisation de la barre d'effarouchement acquise par la Fédération l'année dernière. Cela permet d'éviter la destruction des couvées de faisan au moment de la fauche. Hubert accomplit sa mission avec détermination: « La finalité de cette démarche d'accompagnement est d'impliquer conjointement les chasseurs et les agriculteurs dans une gestion active de la faune sauvage ».

Collection Pierre Roussia

Si la Fédération envisage d'utiliser la collection Pierre Roussia comme support pédagogique dans le cadre d'animations scolaires, la visite est accessible au grand public. La mise en valeur de la collection s'inscrit dans le projet d'aménagement du siège de la Fédération, avec entre autres la réalisation du jardin de la biodiversité en juin 2016.



Pour accomplir leur mission, Clotilde et Hubert sont accompagnés respectivement par Guillaume Le Provost et David Rolland, techniciens à la Fédération

LE BAGUAGE DE LA BÉCASSE DES BOIS

En France, l'activité de baguage des oiseaux est pilotée par le Muséum National d'Histoire Naturelle de Paris et coordonnée habituellement par le Centre de Recherche sur la Biologie des populations d'Oiseaux. Dans le cas de la bécasse des bois, c'est l'Office National de la Chasse et de la Faune Sauvage (ONCFS) qui, sous couvert d'une autorisation ministérielle, s'est vu confier l'organisation du baguage de la bécasse des bois en France. Depuis 1985, date de création du réseau bécasse ONCFS/FNC/FDC, l'ONCFS assure la formation et l'accréditation des bagueurs ainsi que la gestion de la base de données de baguage. L'objectif du réseau est le suivi des populations nicheuses, migratrices et hivernantes de bécasse des bois en France.



Baguage d'une bécasse des bois le 28 novembre 2016 à l'Hermitage-Lorge

Le baguage en Côtes d'Armor

Les premières opérations de baguage de bécasse des bois en Côtes d'Armor ont démarré en 1983 autour du boisement littoral de Lann Ar Waremm (Trébeurden et Pleumeur-Bodou), propriété du Conservatoire du Littoral. Ce massif a pendant longtemps concentré l'activité

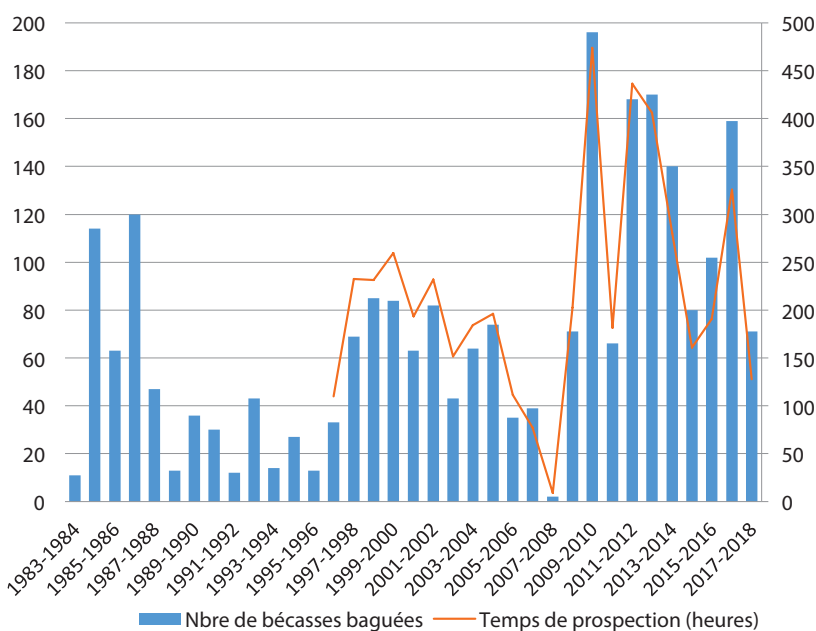
de baguage puisque l'on y recense 90 % des bécasses baguées en Côtes d'Armor jusqu'en 1993-1994.

Par la suite, à partir de 1994-1995, de nouvelles prospections ont commencé autour de la forêt de Beffou (Loguivy-Plougras, Lohuec, La Chapelle-Neuve), période à partir de laquelle la mise en réserve « bécasse » du massif par le

Conseil Départemental a offert des opportunités intéressantes. Ces deux massifs, suivis depuis longtemps par le réseau Bécasse, sont devenus depuis les deux sites de référence dans le département des Côtes d'Armor (il existe deux sites de référence par département en France).

Depuis ces premières opérations, le réseau de bagueurs en Côtes d'Armor n'a cessé de se renouveler et la liste des zones prospectées s'est étendue à d'autres sites notamment autour des massifs forestiers d'Avaugour-Bois Meur (Boquého), de la Hunaudaye (Plédéliac), la Hardouinais (Merdrignac), l'Hermitage-Lorge ou encore le bois de La Salle (Pléguien)... On compte aujourd'hui sept bagueurs actifs dans le département parmi les rangs du service départemental de garderie de l'ONCFS (4 bagueurs) et de la FDC 22 (3 bagueurs). Il existe un interlocuteur technique dans chacun de ces services qui centralise les opérations de baguage réalisées au sein de sa structure. À la Fédération, il s'agit d'Olivier Primas.

Evolution du nombre de bécasses baguées en Côtes d'Armor



Évolution du nombre de bécasses baguées par saison dans les Côtes d'Armor depuis 1983

Après 35 ans d'activité et plusieurs générations successives de bagueurs, ce ne sont pas moins de 2 439 bécasses des bois qui ont été baguées en Côtes d'Armor.

Les objectifs du baguage

Le baguage consiste à poser une bague à numéro unique sur le tarse de la bécasse (partie du squelette correspondant à la cheville chez les vertébrés). Il permet un suivi individuel de l'oiseau et renseigne ainsi sur les voies migratoires, les zones d'hivernage et de reproduction fréquentées ainsi que la survie.

Pratiqué à grande échelle sur un grand nombre d'individus (environ 6 000 bécasses baguées par an en France), le baguage permet également d'évaluer les paramètres démographiques des populations. Le nombre de bécasses des bois rencontrées par sortie de baguage (ou Indice d'Abondance Nocturne) et le rapport jeunes/adultes sont des indicateurs précieux pour évaluer la qualité de la reproduction et la chronologie de la migration. En fonction de leur niveau, ces indicateurs aident à prendre les mesures rationnelles indispensables à une gestion durable des populations hivernantes (fermeture temporaire de la chasse, réduction de Prélèvement Maximum Autorisé).

La technique de baguage

Le baguage de la bécasse des bois s'apparente à une prospection nocturne, à l'aide d'une source lumineuse, sur les zones d'alimentation utilisées par l'oiseau. Cette recherche peut démarrer aussitôt la passée effectuée, moment où la bécasse quitte sa remise diurne forestière pour une zone d'alimentation nocturne. Les zones de gagnage de prédilection sont les prairies permanentes pâturées, riches en vers de terre, proies principales de la bécasse des bois. Par défaut, les prairies temporaires et les semis de céréales d'hiver servent également de zones de nourrissage. La plupart des bagueurs ciblent leurs recherches

autour des grands massifs forestiers parce qu'ils constituent des remises diurnes de prédilection de cette espèce, augmentant ainsi les chances de capture.

La prospection est effectuée par un binôme constitué d'un « phardeur » (surnom donné à l'éclairagiste qui manipule le phare) et d'un perchiste (celui qui tient la perche). Le matériel de capture utilisé comprend une épuisette d'environ 100 cm de diamètre montée sur une gaule de canne à pêche (6 à 9 m de longueur) et un phare portatif de longue portée alimenté sur batterie. Le petit matériel de baguage se compose quant à lui d'une pince, d'un peson dynamométrique (précision 5 g) et d'un sac de contention. Le coup d'œil du phardeur, l'habileté du perchiste, la hauteur de végétation, et surtout les conditions météorologiques sont autant de paramètres qui vont influencer sur l'efficacité du baguage. Chaque bécasse capturée est prioritairement baguée, puis fait l'objet d'un examen alaire pour déterminer l'âge de l'oiseau (adulte, jeune précoce ou jeune tardive) avant d'être pesée puis finalement relâchée sur le lieu même de sa capture. Cette bague, qui constitue désormais la carte d'identité de l'oiseau, ne trouvera de sens que lorsque ce dernier sera à nouveau contrôlé (par un bagueur) ou repris à la chasse, en France ou ailleurs en Europe.

Les enseignements du baguage

- L'espérance de vie moyenne d'une bécasse est d'1,25 année (ou un peu plus d'un an).
- Longévité maximale en France: 19 ans 6 mois et 3 jours. Un oiseau bagué poussin dans le Doubs le 27 avril 1993 a été repris à la chasse le 25 octobre 2012 en Gironde.
- Longévité maximale dans les Côtes d'Armor: 12 ans 1 mois et 11 jours. Une bécasse baguée le 19 décembre 2000 à La Chapelle-Neuve a été reprise à la chasse le 26 janvier 2013 à Loguivy Plougras.

J'ai prélevé une bécasse baguée.

Que dois-je faire ?



Vous devez transmettre à la Fédération les informations suivantes :

- Nom, prénom, adresse, téléphone
- Espèce et numéro de bague



(joindre absolument la bague aplatie)

- Date
- Commune et lieu-dit
- Sexe (si déterminé avec certitude)
- Poids

Vous recevrez ensuite une fiche récapitulant les informations baguage de l'oiseau.

Contact : fdc22@wanadoo.fr

- Le record du nombre de contrôles pour un même oiseau est costarmoricain : une bécasse baguée le 15 décembre 1984 à Pleumeur-Bodou a été contrôlée neuf fois entre sa date de baguage et décembre 1986 dans la même commune.

- La plus vieille bécasse contrôlée dans les Côtes d'Armor a été baguée le 6 décembre 2004 à La Chapelle-Neuve et a été contrôlée le 24 février 2014 à La Chapelle-Neuve soit 9 ans 2 mois et 22 jours plus tard.

- La bécasse la plus voyageuse connue dans les Côtes d'Armor a parcouru 3 184 km en 128 jours. Elle avait été baguée le 7 décembre 1992 à Trémel et reprise le 14 avril 1993 à Savalskoe en Russie.

Resté pendant longtemps la seule technique pour suivre la migration des oiseaux, le baguage a permis d'identifier les axes de déplacements et de mettre en évidence le comportement de fidélité au site d'hivernage rencontré chez cette espèce. Aujourd'hui, de nouvelles balises miniaturisées de type satellitaires ont fait leur apparition. Elles offrent de nouvelles perspectives pour compléter les données déjà acquises par le baguage. La durée des vols migratoires, le nombre de haltes, le degré de fidélité des bécasses à leur site d'hivernage... sont en effet des points qui restent à préciser. Les premières avancées issues de ces nouvelles technologies sont consultables sur le site www.becassismigration.fr

Source : réseau Bécasse ONCFS/FNC/FDC



Rencontre insolite du baguage: une bécasse Isabelle (plumage de couleur crème) capturée à l'Hermitage Lorge le 28 novembre 2016

Le réseau Bécasse en chiffres

737 bagueurs formés parmi lesquels **468** titulaires de carte de baguage à ce jour

122 000 bécasses baguées depuis la création du réseau

400 bagueurs actifs

6 000 bécasses baguées/an

500 contrôles de bécasses déjà baguées/an

1 000 bécasses baguées reprises à la chasse en France/an

100 bécasses baguées reprises à l'étranger/an

Statistiquement, parmi les 440 reprises de bécasses baguées en Côtes d'Armor, on s'aperçoit que :

- **Près d'1 bécasse sur 2 (46 %)** a été prélevée sur la commune où elle a été baguée (n = 202)

- **78 %** ont été reprises en Côtes d'Armor (n = 344)

- **92 %** ont été reprises en France (n = 406), et les **8 %** restants à l'étranger (n = 34)

Carnet bécasses

Tout chasseur qui n'a pas retourné son carnet de prélèvements au **31 mars** ne peut pas en obtenir un pour la campagne cynégétique suivante.

Les chasseurs sont par conséquent invités à les adresser au plus vite au siège de la Fédération.

FORMATIONS 2018 : UN CATALOGUE POUR LES CHASSEURS

La Fédération organise des formations ouvertes à tous ses adhérents. La participation à une formation doit faire l'objet d'une inscription préalable obligatoire au plus tard 7 jours avant la date choisie auprès du secrétariat de la Fédération.

FORMATION AU PERMIS DE CHASSER (2 journées)

- 26, 27, 29, 30, 31 mars, 3 avril, et les 19, 20 et 23 avril au centre de Botsay à Glomel. Examen (demi-journée) du 24 au 27 avril
- 4, 5, 7, 8, 9, 11 juin, et les 5, 6, 7 juillet au centre de Botsay à Glomel. Examen (demi-journée) du 9 au 12 juillet.
- Coût 46 € (31 € pour les mineurs).

CHASSE ACCOMPAGNÉE (1/2 journée)

- 5 mai, 23 août, 24 août, 25 août, 2 novembre
- De 9 heures à 12 heures ou de 14 heures à 17 heures
- Centre de Botsay à Glomel.
- Gratuit

PIÉGEUR AGRÉÉ (2 journées)

- Vendredi 31 août et samedi 1er septembre
- De 9 heures à 18 heures
- Siège de la Fédération à Plérin
- Coût: 40 €

RÉGULATION DES CORVIDÉS (1 matinée)

- Samedi 7 avril
- De 9 heures à 13 heures
- Siège de la Fédération à Plérin
- Coût: 10 €

GARDE-CHASSE PARTICULIER (2 journées)

- Vendredi 7 septembre et samedi 8 septembre
- De 9 heures à 17 heures
- Siège de la Fédération à Plérin
- Coût: 50 €

GARDE DES BOIS GARDE DU DOMAINE PUBLIC ROUTIER (2 journées)

- Vendredi 1er juin et samedi 2 juin
- De 9 heures à 17 heures
- Siège de la Fédération à Plérin
- Coût: 50 €



CHASSE À L'ARC (1 journée)

- Samedi 7 avril, samedi 23 juin, samedi 16 juillet, samedi 16 octobre
- De 9 heures à 17 heures
- Centre Vacancier, Anse de Landroannec à Mûr-de-Bretagne
- Coût: 40 €

CERTIFICAT DE CAPACITÉ D'ÉLEVAGE (1 journée et demie)

- Vendredi 1er juin et samedi 2 juin
- De 9 heures à 17 heures le vendredi, samedi matin
- Siège de la Fédération à Plérin
- Coût: 20 €

CHASSE D'ÉTÉ DU GRAND GIBIER ET DU RENARD (demi-journée)

- Vendredi 13 avril et samedi 14 avril
- De 9 heures à 12 h 30 ou de 14 heures à 17 h 30
- Centre de Botsay à Glomel
- Coût: 15 €

FONCTIONNEMENT D'UNE ASSOCIATION DE CHASSE

(1 matinée)

- Samedi 15 septembre
- De 8 h 30 à 12 h 30
- Siège de la Fédération à Plérin
- Gratuit

VENAISON

(1 soirée)

- Vendredi 25 mai et vendredi 28 septembre
- De 18 h 30 à 22 h 30
- Siège de la Fédération à Plérin
- Gratuit

INITIATION À LA RECHERCHE AU SANG

(1 journée)

- Samedi 28 avril
- De 9 heures à 17 h 30
- Avaugour Bois-Meur
- Coût: 20 €

ÉQUILIBRE FORÊT-GIBIER

(1 journée)

- Mercredi 16 mai
- De 9 heures à 17 h 30
- Lieu à définir
- Coût: 20 €

POUR S'INSCRIRE :

Renvoyer le bulletin d'inscription unique à la Fédération.
Bulletin disponible sur le site internet, dans le catalogue de formations 2018 et au siège de la Fédération.

DÉCOUVERTE DE LA BÉCASSE DES BOIS

(1 soirée)

- Vendredi 14 décembre
- De 18 h 30 à 21 h 30
- Siège de la Fédération à Plérin
- Gratuit

SAGA NUTRITION ZA de Lagat • 63120 COURPIERE
04.73.53.25.00 • www.saga-nutrition.com

PRIX DIRECT FABRICANT

Livraison à partir de 3 sacs jusqu'à 32 palettes
Nous contacter pour les conditions

TRADITION 26/42 29/14 **JUNIOR**

FABRIQUÉ EN FRANCE

Excellente digestion et appétence avec nos croquettes

CHASSE PRO QUALITÉ PROFESSIONNELLE

25/10 28/13 31/14 **SOUPE**



Miradors de battue

La Fédération renouvelle cette année la proposition de commande groupée de miradors de battue.

Les caractéristiques du modèle retenu sont :

- pin traité autoclave classe IV
- diamètre 8 cm
- surface du plancher 0,80 x 0,85 m
- Bois pré percé, assemblage par tire-fonds et boulons
- Livré en kit avec plan de montage

- Tarif aux environs de 70 euros l'unité selon le montant de la commande.

Une subvention de 25 % est accordée aux territoires adhérant à la Fédération.

Les territoires intéressés doivent se faire connaître auprès d'Olivier Primas, technicien à la Fédération :

Tél. 06 07 35 98 56

E-mail: olivier.primas.fdc22@orange.fr

AMV ET LES SITES NATURELS DE GLOMEL

Réserve Naturelle

La Réserve naturelle régionale des landes et marais de Glomel a été créée en 2008 par délibération du Conseil Régional de Bretagne. Ce classement résulte de près de deux décennies de gestion des sites de Lan Bern et de Magoar Penvern par l'AMV, en lien étroit avec la Fédération et leurs partenaires techniques et financiers: Conseil Régional, Conseil Départemental, Communauté de communes du Kreiz Breizh, commune de Glomel, etc. Située au cœur des Montagnes Noires, la Réserve naturelle regroupe sur 108 ha une grande diversité d'habitats dont certains sont rares comme les landes humides et tourbeuses, les prairies oligotrophes ou les bas-marais. Ces paysages façonnés par l'Homme nécessitent la mise en oeuvre d'une gestion conservatoire visant à stopper la dynamique de la végétation. Landes et prairies humides sont des milieux semi-naturels, entretenus par la fauche et le pâturage équin ou ovin. Ces milieux humides et pauvres en nutriments abritent une diversité d'espèces végétales rares et spécialisées comme le Lycopode inondé et la Sphaigne de La Pylaie notamment. Une faune diversifiée profite également de la gestion conservatoire menée: Fauvette pitchou, Damier de la succise, Triton alpestre, Campagnol amphibie, etc.

Association de Mise en Valeur des sites naturels de Glomel

32, rue Marcel Sanguy
22110 Rostrenen
a.m.v@free.fr
02 96 29 32 59

www.reservenaturelledeglomel.com

Créée en 1990, l'Association de Mise en Valeur des sites naturels de Glomel (dite AMV), avait à l'origine pour objectif d'assurer la gestion des zones naturelles de Lan Bern et Magoar Penvern. Sous l'impulsion de Paul Le Garzic, président de la Fédération des Chasseurs des Côtes d'Armor, différents acteurs locaux (chasseurs, agriculteurs, naturalistes notamment), conscients des intérêts naturalistes de ces sites, se sont mobilisés afin d'assurer leur préservation. L'AMV, association loi 1901, a ainsi été créée afin d'assurer la gestion et la mise en valeur des acquisitions menées par la Fondation pour la Protection des Habitats de la Faune Sauvage sur la commune de Glomel, en partenariat avec la Fédération des Chasseurs des Côtes d'Armor.

Depuis sa création, les missions de l'association se sont diversifiées et l'association a aujourd'hui pour objet de:

- Gérer des zones naturelles d'importance écologique reconnue de façon à protéger les habitats et la biodiversité. L'AMV est ainsi gestionnaire de la Réserve Naturelle Régionale des landes et marais de Glomel;
- D'accueillir les publics (scolaires, professionnels, etc.). L'AMV réalise des animations de sensibilisation à la préservation de la biodiversité et partage son expérience en matière de gestion d'espaces naturels;

- D'assurer des prestations d'assistance et de conseils pour la gestion et la restauration des zones naturelles. L'AMV s'est ainsi impliquée dans la mise en oeuvre des mesures agro-environnementales et climatiques (MAEC) sur le territoire du Blavet costarmoricaïn ou encore le lancement du site Natura 2000 «Complexe de l'Est des Montagnes noires». L'association participe également à la mise en oeuvre de mesures compensatoires;

- D'initier, de participer et d'apporter son concours à des études sur la biodiversité, comme l'étude biodiversité réalisée de 2015 à 2017 sur la partie costarmoricaïne du canal de Nantes à Brest, en partenariat avec le Conseil Départemental des Côtes d'Armor. L'AMV participe également régulièrement à la collecte de données naturalistes visant l'amélioration des connaissances aux échelles nationale et régionale (atlas, etc.).

L'AMV est présidée par Yvon Méhauté, et compte actuellement quatre salariés (une conservatrice des Réserves naturelles, un technicien de gestion, une coordinatrice du plan de gestion et une chargée de mission Natura 2000).

L'association compte également 38 membres actifs et des partenaires (représentants des institutions civiles et administratives) qui contribuent à faciliter la réalisation de l'objet de l'association.



Vue aérienne des landes humides de Lan-Bern à Glomel

LE CERF AUX TROIS BOIS



Un cerf aux trois bois photographié dans le massif de La Hunaudaye

Jean-Noël Ballan est passionné à plusieurs titres : photographie, vénerie, nature... En retraite à Hénanbihen, il passe son temps libre en forêt, pour photographier les grands animaux. Il est invité à la chasse à tir à Saint-Aubin, accompagne les piqueux dans la traque, et enfourche son VTT pendant la saison de chasse pour suivre l'équipage du Rallye Armor que ce soit dans la forêt de La Hunaudaye qu'il connaît comme sa poche, ou dans les massifs de Lanouée, Paimpont, La Hardouinais...

À l'affût

Il y a dans la vie d'un photographe animalier des instants merveilleux qui n'existent qu'une fois. Jean-Noël Ballan a eu la chance de se trouver un jour de mars 2009 au bon endroit au bon moment. Lors d'une chasse à courre du Rallye Armor, il avait choisi de se placer dans un petit bois en bordure de la forêt, sur un passage qu'il avait repéré préalablement qui était emprunté par les cerfs pour rentrer en forêt... « Peu de temps après l'attaque, j'ai vu les animaux dans le sous-bois. Ils se sont approchés à quelques mètres de moi... L'un d'entre eux s'est arrêté à quatre ou cinq mètres. » L'animal a fait face au photographe sans le voir, le temps d'un cliché exceptionnel. Il portait entre ses bois un autre bois, sans doute accroché lors d'une confrontation avec un de ses congénères. Le cerf aux trois bois n'a pas été revu ! Il reste cette image et le souvenir d'un instant mémorable.

Éducation et initiation canine

Le club d'initiation à l'éducation du chien d'arrêt, CIECA, organise des séances d'initiation à l'éducation, de mars à septembre. Un nouveau bureau a été élu lors de l'assemblée générale le 17 février 2018. Il est composé de :

- Ronan Hénaff, président
- Michel Le Nel, vice-président
- Georges de Marrez, trésorier
- Daniel Omnes, responsable technique
- Marie-France Le Nel, secrétaire
- Yann Bouquin, membre

La première séance d'entraînement a eu lieu le 10 mars. Les prochaines dates d'entraînement sont les suivantes : 7 et 14 avril, 7 et 21 juillet, 4 au 11 et 25 août, 1^{er} et 8 septembre. Le but final de l'association est d'apprendre les bases du dressage et de se perfectionner afin d'obtenir des beaux arrêts, mais aussi l'obéissance, et tout cela dans une ambiance conviviale. Le club concerne les chiens du groupe 7, qu'ils soient ou non inscrits au LOF.

Renseignements auprès de Marie-France Le Nel
Tél. 06 80 72 59 40

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE : 21 AVRIL À PLÉRIN

La prochaine assemblée générale de la Fédération aura lieu le samedi 21 avril 2018 à l'espace Roger-Ollivier à Plérin.

Les convocations officielles sont adressées aux détenteurs des droits de chasse adhérent à la Fédération par pli postal. Toute personne souhaitant y participer devra présenter sa validation de permis pour la saison écoulée ou justifier sa qualité d'adhérent (carte fédérale).

L'ordre du jour de l'assemblée générale est le suivant:

- Approbation du procès verbal de l'assemblée générale du 22 avril 2017
- Cooptation d'un administrateur représentant des chasses communales
- Rapports de gestion et d'activités
- Rapport du commissaire aux comptes
- Présentation des comptes 2016/2017



- Présentation du budget 2018/2019
- Adoption des nouveaux statuts de la FDC*
- Présentation du projet d'arrêté relatif à l'exercice de la chasse dans le département des Côtes d'Armor pour la campagne 2018/2019
- Remise de médailles
- Questions diverses.

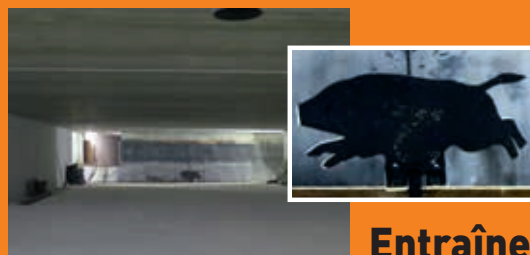
*Les nouveaux statuts des FDC sont parus au Journal Officiel de la République Française du 10 février 2018. Ils sont disponibles sur le site internet de la Fédération et seront envoyés avec les convocations à l'Assemblée Générale.

+ 500 armes de chasse et de sport, pêche carabines, optique, cartouches, réglage en stand, atelier de réparation, mise en conformité laser, nombreuses occasions

VASTE GAMME DE CARTOUCHES SPORT 28 poudre bretonne



Offres KITS RENARD
avec réticule lumineux montée et réglée + housse
à partir de **420 €***



Sanglier courant
Tir à 35 m
Cible fixe 50 m
Tunnel de 400 m²
Entraînement sur réservation

Possibilité de Paiement en 3 ou 4 fois

LE GRAND PLESSIS 22490 PLAINTEL
Tél. 02 96 32 59 18

atelierdufusil@wanadoo.fr

Magasin ouvert du Lundi au Samedi de : 9 H à 12 H et de 14 H à 19 H

* Offre valable dans la limite des stocks disponibles hors promotion et hors carte de fidélité

